



COMMUNE DE ORSCHWIHR

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023**

Le Conseil municipal :

**POINT 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 JUIN 2023**

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 juin 2023.

**POINT 2 – RENOUELEMENT DES BAUX DE CHASSE POUR LA PERIODE 2024-2033**

- PREND acte de l'abandon du produit de la chasse à la commune par 2/3 des propriétaires représentant 2/3 des surfaces chassables ;
- DECIDE de conserver le droit de chasse sur la réserve dans la forêt communale de Soultzmatt ;
- DECIDE de renouveler les baux par convention de gré à gré pour les 3 lots et FIXE les prix ;
- ADOPTE les clauses particulières.

**POINT 3 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE POUR LE PROJET DE LOTISSEMENT DE L'AFUL DU SOMMERFELD**

DECIDE à l'unanimité de désigner le 1<sup>er</sup> adjoint au maire pour représenter la commune et SIGNER les documents.

**POINT 4 – VOIRIES COMMUNALES**

- 4.1 : VALIDE le transfert dans le domaine privé des parcelles de la rue de l'Eté et DONNE son accord pour la cession à l'AFUL. DONNE pouvoir au 1<sup>er</sup> adjoint au maire pour signer les documents.
- 4.2 : DONNE son accord pour la rétrocession à la commune par l'AFUL des voiries nouvelles créées par l'opération du lotissement.

**POINT 5 – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TAXE FONCIERE**

Point retiré car plus lieu d'être.

**POINT 6 – CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE ARCHIVISTE ITINERANTE PAR LE CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN**

APPROUVE l'intervention d'une archiviste et AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un archiviste pour une durée de 3 jours.

**POINT 7 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

APPROUVE la désignation des nouveaux membres, 3 titulaires et 3 suppléants.

**POINT 8 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCRG**



## COMMUNE DE ORSCHWIHR

- APROUVE à l'unanimité les modifications des statuts de la CCRG.

### **POINT 9 – APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

AUTORISE le Maire à signer la Convention Territoriale Globale à l'unanimité.

### **POINT 10 – MOTIONS**

10.1 : DECIDE de ne pas approuver la motion de l'Association des communes forestières d'Alsace au projet de forêt primaire dans la région Grand Est de l'Association Francis Hallé.

10.2 : DECIDE de voter la motion pour le retour du train de la ligne Mulhouse-Bollwiller-Soultz-Guebwiller.

### **POINT 11 – RAPPORTS D'ACTIVITES 2022**

Prend acte de la transmission par Mme le Maire des rapports d'activités 2022 de la CCRG, de l'ADAUHR et de la DDT68.

### **POINT 12 – DEMANDES D'AUTORISATIONS D'UTILISATION DU SOL**

Prend acte des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées depuis le 14 juin 2023.

### **POINT 13 – PROJET DE CONTRAT NATURA 2000 NI AGRICOLE NI FORESTIER SUR LE BOLLENBERG POUR DES OPERATIONS DE GESTION PASTORALE ET DEBROUSSAILLAGE MECANIQUE**

- APROUVE le projet de Contrat Natura 2000 pour le période 2023-2027 ;
- SOLLICITE l'aide de la Région Grand Est et de l'Europe (programme FEDER) ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document.

### **POINT 14 – DIVERS – HORS DELIBERATION**

11.1 Délégations du Maire : Communication des déclarations d'intention d'aliéner signées depuis le 14 juin 2023.

11.2 Informations diverses données par le Maire aux Conseillers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 23 h 15.

Orschwihr, le 26 septembre 2023

Le Maire :  
Marie-Josée STAENDER



Publié sur le site internet de la commune le : 26 septembre 2023

Affiché le : 26 septembre 2023